



ISO 22 000

La sécurité des produits alimentaires en voie d'être normalisée...

Vendredi le 27 mai 2005

8h30 à 12h00

Accueil et petit-déjeuner continental dès 8h00

Bureau du CRIQ, 8475 Christophe-Colomb, Montréal

Au cours de cette rencontre, vous pourrez vous familiariser avec :

- Le contexte général (pertinence d'une norme internationale) et les intervenants impliqués dans l'élaboration de la norme internationale ISO 22000;
- La structure et le contenu de ISO 22000 (version proposée). Les principales différences entre ISO 22000 et les référentiels existants (PASA ou CODEX).
- Des pistes ou avenues suggérées aux entreprises pour l'élaboration d'un plan de transition vers ISO 22000.

Les objectifs de cette rencontre sont :

- Fournir de l'information sur le processus d'élaboration en cours et l'échéancier prévu pour ISO 22000;
- Donner un aperçu de l'approche et du contenu de la norme proposée;
- Présenter les avantages et défis posés par ISO 22000.

Conférencière : **Christine Dupuis**, gestionnaire du programme de certification HACCP
Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Cette séance s'adresse au personnel stratégique ainsi qu'aux personnes appelées à élaborer, gérer ou vérifier un système de gestion de la sécurité des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 mai 2005

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Karina Normand au :
(450) 461-6266 poste 205 ou karinanormand@groupeexport.ca



Canada



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



ISO 22 000

La sécurité des produits alimentaires en voie d'être normalisée...

Total frais de participation (voir politique d'annulation en page 2):

Membres : 80.00\$ + 5.60\$ TPS + \$6.42 TVQ par participant: 92.02\$ x ____ = _____

Non-membres : 105.00\$ + 7.35\$ TPS + \$8.43 TVQ par participant: 120.78\$ x ____ = _____

Nom du (des) participant(s) :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	
Ville :	Code Postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature :	Date :

- Chèque ci-joint (Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**)
- Veuillez nous facturer (payable sur réception)

Veillez retourner ce formulaire par fax au 450-461-6255 à l'attention de Karina Normand avant le 20 mai 2005



Canada



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeport.ca

groupeport.ca

POLITIQUE D'ANNULATION



Le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC - CANADA, de par son statut d'Organisme sans but lucratif (OSBL) ne peut engager financièrement l'Association ni les fonds des membres pour des annulations de participation. **L'association doit payer de 9 à 12 mois à l'avance, les kiosques pour des participations à des foires.** Afin de s'assurer que le Groupe Export agroalimentaire n'absorbe aucun coût suite à l'annulation d'une participation à des événements organisés par ce dernier, le Conseil d'administration a mis sur pied une politique d'annulation. **En apposant votre signature sur le formulaire de participation, vous engagez votre entreprise à respecter les conditions et la politique d'annulation du Groupe Export agroalimentaire à savoir :**

Participation à une foire,

1. **Sur réception seulement du premier dépôt de 50% du total de la facture, le Groupe Export agroalimentaire confirmera votre espace ;**
2. **Païement final 60 jours avant l'événement ;**
3. **En cas d'annulation, le premier 50% n'est pas remboursable, à moins que le participant trouve un remplaçant, alors le plein montant sera remboursé ; moins un frais administratif de 200\$;**
4. **En cas de non remplacement, tous les autres frais encourus, dont 100% de la facture de l'espace, seront à la charge de l'entreprise**

Séminaire, accueil d'acheteurs:

Si le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC – CANADA est informé **72 heures** avant la tenue de l'événement, l'entreprise obtiendra plein remboursement. Par ailleurs si l'entreprise désire obtenir l'information qui sera remise aux participants, 75% du montant sera alors facturé et sur réception de celui-ci les dits documents lui seront acheminés.

Pour toutes autres activités : aucun remboursement ne sera accordé

avril 2004

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca